

ANIMATEUR PERISCOLAIRE

Rubriques principales :

Missions du poste :

- Participer à l'animation des temps de garderie des élèves de maternelle.
- Participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants pendant le repas et d'entretien des locaux de la cantine.

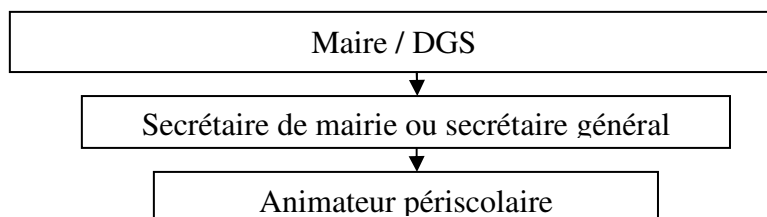
Activités et tâches principales du poste :

- **Participer à l'animation des temps de garderie des élèves :**
 - Ouvrir et fermer les portes de la garderie, veiller à l'extinction des lumières et au rangement de la salle.
 - Participer à l'accueil des parents.
 - Participer à la surveillance des temps de garderie du matin (.. à .. enfants) et du soir (.. à .. enfants).
- **Participer aux missions de distribution, de service, d'accompagnement des enfants et de la cantine :**
 - Préparer la salle de cantine
 - Faire l'appel dans les classes et accompagner les enfants à la cantine.
 - Accompagner les enfants aux toilettes.
 - Accueillir les enfants et les placer à table.
 - Assurer le service des plats.
 - Aider les plus jeunes enfants à prendre leur repas.
 - Effectuer la surveillance du temps de récréation après le repas ou assurer le temps de repas du 2^{ème} service pour les primaires.
 - Accompagner les enfants à la récréation.
 - Laver la vaisselle, les tables et les sols.

Activités et tâches secondaires du poste :

- Répondre au téléphone pendant le temps de garderie (*le cas échéant*)
- Contacter les parents en cas de problème (*le cas échéant*)
- Etre le « référent scolaire/périscolaire » pour les élus et les agents du scolaire et périscolaire : transmettre les informations aux agents de l'école et faire remonter les problèmes rencontrés.
- Mettre à jour quotidiennement le nombre d'enfants présents à la cantine.
- Assurer le remplacement de l'ATSEM.

Positionnement hiérarchique :



Relations fonctionnelles :

• En interne :

Les agents (*à détailler*).

A titre d'exemple : transmission au secrétariat de mairie les inscriptions à la cantine/garderie et pour la remontée de problèmes techniques.

• En externe :

Contacts quotidiens avec les enfants.

Les parents (*à détailler*)

Exigences requises :

• Compétences techniques à acquérir :

Connaître les techniques d'écoute active, de communication et d'animation.

Connaître les techniques de service en salle.

Connaître les procédures mises en place dans le cadre de la méthode HACCP.

Connaître les techniques de base de la psychologie et de la pédagogie en rapport avec les jeunes enfants ainsi que leurs besoins nutritionnels.

Maîtriser les gestes de premiers secours.

Maîtriser les postures professionnelles à tenir en cas d'accident, de manifestation allergique, de troubles comportementaux...

Connaître les gestes et postures de travail à adopter dans le cas de port de charge ou d'entretien des locaux.

• Compétences relationnelles :

Etre à l'écoute.

Etre patient.

Goût du travail avec les enfants.

Savoir travailler en équipe.

Etre vigilant et réactif.

Cadre statutaire accessible :

Catégorie : C

Filière : Animation

Cadre d'emplois : Adjoints territoriaux d'animation

Moyens (humains, matériels, financiers...) mis à disposition :

- Vêtements professionnels adaptés
- lave-vaisselle
- Jeux pour les enfants
- Lave-linge

Conditions et contraintes d'exercice :

- Temps de travail de x heures par semaine (*si temps non complet*)
- Travail en équipe pour le temps de cantine et la garderie
- Travail en intérieur et en extérieur pour la garderie
- Pénibilité physique liée à la station debout prolongée et à l'exposition au bruit
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Manipulation de matériels lourds
- Emploi du temps morcelé sur la journée

"Les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité" (Article 2-1 du Décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié).

Les risques liés aux activités du poste ainsi que les équipements de protection individuelle sont explicités ci-dessus. Les besoins en formation spécifiques sont identifiés dans le parcours de formation ci-après.

L'ensemble des consignes de sécurité et de prévention des risques est repris dans le document " Exemple de fiche pour l'accueil et la formation santé - sécurité de tout nouvel agent ".

Parcours de formation

RAPPEL IMPORTANT : Le parcours proposé est à titre indicatif. Il devra être travaillé en concertation avec le jeune, le tuteur et l'autorité territoriale.

Il a pour objectif de contribuer à ce que :

- la collectivité puisse avoir un personnel qualifié en fin de contrat.
- le jeune en emploi d'avenir soit accompagné dans son insertion professionnelle et donc préparé à un métier de la Fonction Publique Territoriale.

- Parcours de formation et de pré-qualification à individualiser en fonction des besoins du jeune en emploi d'avenir :

Phases prévues dans le dossier de suivi et d'engagement	Nature des formations	Intitulé des formations ¹
Phase d'intégration (3 premiers mois)	- Actions de remise à niveau/remobilisation	-Formation d'adaptation à la Fonction Publique Territoriale (2 jours) -Le métier d'animateur périscolaire (2 jours)
	- Acquisition des savoirs de base (<i>mathématiques, français, informatique, expression orale...</i>)	- Connaissance de l'enfant de 7 à 12 ans (2 jours) -PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) (2 jours)
	- Adaptation au poste de travail/compétences fondamentales	-L'accueil du matin et du soir en ALSH et en périscolaire (2 jours) -La mise en place des activités d'animation sur les temps périscolaires et extra scolaires (4 jours) -Le repas à l'école : un temps d'éducation et de plaisir (3 jours) -Incivilité et agressivité à l'école élémentaire (3 jours)
Phase de stabilisation	- Acquisition de nouvelles compétences/formation de professionnalisation	-Journée d'information : la responsabilité des professionnels du secteur petite enfance et enfance (1 jour) -Professionnel des écoles maternelles et élémentaires : relation à l'enfant, relation à l'adulte (2 jours) -Les rythmes de l'enfant sont-ils compatibles avec les rythmes scolaires et périscolaires? (4 jours)
Phase de consolidation	- Formation pré-qualifiante ou qualifiante	-Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) -Certificat de Qualification Professionnelle Animateur périscolaire -Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien (BAPAAT) -Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option animateur périscolaire (BPJEPS par la voie de l'apprentissage) -Préparation au concours : Adjoint territorial d'animation 1 ère classe Animateur territorial

- Scénario possible de réussite et d'intégration :

A L'ISSUE DU CONTRAT, L'EMPLOI D'AVENIR PEUT PERMETTRE AU BENEFICIAIRE DE :	
- atteindre le niveau de formation de	Niveau V (CQP – BAPAAT) Niveau IV (CQP – BPJEPS)
- envisager l'accès au cadre statutaire de	Adjoint territorial d'animation Animateur territorial

Réalisée le :

Mise à jour le :

¹ Formations courtes dispensées par le CNFPT Aquitaine